

## Évolution du niveau de vie des ménages et caractéristiques du chef de ménage : cas des ménages situés en périphérie de Ouagadougou

---

**Soufianou MOUSSA, Jean-François KOBIANÉ, Abdramane SOURA**

Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), Ouagadougou

À partir de la fin des années 1990, après deux décennies de rigueur budgétaire, les pays d'Afrique subsaharienne ont élaboré diverses stratégies de lutte contre la pauvreté. Mais les résultats de ces politiques ne sont pas très satisfaisants dans la mesure où, malgré une certaine baisse (Sala-i-Martin et Pinkovskiy, 2010), l'incidence de la pauvreté demeure très élevée dans la majorité de ces pays. Au Burkina Faso, la croissance économique affiche depuis deux décennies un taux positif relativement important, surtout après l'année 2000 avec la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la Pauvreté. À l'image du reste de l'Afrique subsaharienne, cette croissance ne s'est pourtant pas accompagnée d'une réduction significative de la pauvreté (Kaboré, 2004 ; Béré, 2011 ; Capes, 2011). À titre illustratif, la hausse du revenu national est estimée en moyenne à 5,7 % entre 2000 et 2010 (Capes, 2011) contre 5 % pendant la période 1995-1998 et seulement 1,5 % en 1993-1995 (INSD, 2009a). Cependant, la pauvreté monétaire touche 44,5 % de la population en 1996, 45,3 % en 1998 et 46,4 % en 2003 (INSD, 2000 et 2009a). Une estimation plus récente, portant sur le niveau de pauvreté non monétaire, établit à 43,9 % l'incidence de la pauvreté en 2009 (INSD, 2009a). L'augmentation tendancielle de la pauvreté au niveau national résulte principalement de sa hausse en milieu urbain. En effet, entre 1994 et 1998, le taux de pauvreté urbaine est passé de 10,4 à 15,9 % (INSD, 2000) pour atteindre 19,9 % en 2003 (Kobiané *et al.*, 2007). Malgré cette situation et en dépit de l'urbanisation galopante animée par l'exode rural que connaît le pays (INSD, 2006), la pauvreté urbaine au Burkina Faso est très mal connue. Les rares études sur la pauvreté et son évolution dans ce pays peuvent être classées en deux catégories. Dans la première, on retrouve des études macroéconomiques qui s'intéressent au « *paradoxe pauvreté, inégalités et croissance* » (Lachaud, 2000 ; Fofack *et al.*, 2001 ; Kaboré, 2004 ; Béré, 2011 ; Capes, 2011) ; et la seconde est constituée des travaux réalisés par « l'Institut national de la statistique et de la démographie », qui s'inscrivent dans un approche microéconomique (INSD, 2000, 2003, 2005, 2007, 2009a). Il convient de noter que Kobiané et ses collaborateurs (2007) ont mené une analyse sur la dynamique de la pauvreté des ménages dans deux quartiers périphériques de Ouagadougou. Ces auteurs ont montré que, entre 2002 et 2005, 44 % des ménages n'ont pas connu un changement significatif de leurs conditions de vie et que seuls 9,4 % ont connu une dégradation profonde de leur niveau de vie, la plupart résidant dans le quartier non viabilisé. En dehors de cette dernière étude

(Kobiané *et al.*, 2007), les autres analyses sur la dynamique de la pauvreté au Burkina Faso ne sont pas centrées sur les ménages ou ne considèrent la dimension « urbaine » que comme un axe de comparaison parmi tant d'autres.

Dans ce contexte de paupérisation au plan national, cette communication cherche à décrire l'évolution, entre 2009 et 2011, du niveau de vie des ménages de cinq quartiers situés à la périphérie de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Il propose une comparaison inter-temporelle de la pauvreté et des inégalités des ménages, associée à la variation du profil socioéconomique du chef de ménage, dans un milieu péri-urbain peu favorisé. Nos résultats permettront d'améliorer au final le ciblage des plus pauvres ou vulnérables lors des actions de lutte contre la pauvreté.

Dans la première partie, nous présentons la méthode que nous avons utilisée pour déterminer le niveau de pauvreté des ménages ainsi que la population sur laquelle porte notre analyse. Ensuite, nous verrons les résultats du rapprochement entre la variation du niveau de vie des ménages et les caractéristiques socioéconomiques des personnes qui se trouvent à leur tête. Enfin, nous tirerons une conclusion de cette analyse.

## **Caractéristiques de la population des ménages observée dans les *rounds* 1 et 3**

### **1.1. Construction du proxy de niveau de vie des ménages**

Il existe essentiellement trois approches utilisées pour l'évaluation de la pauvreté (Ravallion, 1996 ; Fusco, 2009). Dans notre analyse, le niveau de vie des ménages est déterminé de manière « directe » à partir de la quantité de biens dont disposent les ménages, que nous avons synthétisée en un indicateur composite de pauvreté. Les données utilisées sont issues des enquêtes (appelées « *Round* ») réalisées par l'Observatoire de population de Ouagadougou (OPO). Celui-ci nous renseigne, entre autres, sur les conditions de vie des habitants de cinq quartiers situés à la périphérie de Ouagadougou (Rossier *et al.*, 2012). Dans la zone suivie par l'OPO, deux quartiers (Kilwin et Tanghin) sont viabilisés et forment le groupe de la « *zone lotie* » ; alors que les trois autres (Polesgo, Nonghin et Nioko 2), de type informel, constituent la « *zone non lotie* ». Les populations des deux zones ont des profils sociodémographiques assez proches, à l'exception du fait que la zone lotie renferme beaucoup plus d'actifs qui travaillent dans le secteur administratif formel et moins de migrants (Rossier *et al.*, 2011a et 2011b).

Pour suivre l'évolution de la pauvreté, nous allons considérer tous les ménages recensés aussi bien au *Round 1* (R1) qu'au *Round 3* (R3) ; le « ménage » étant défini comme « *un groupement des gens qui dorment la plupart du temps dans une même Unité collective d'habitation, mettent leurs ressources en commun pour vivre, et reconnaissent l'un d'eux comme chef* » indépendamment de son sexe (Rossier et Ducarroz, 2012). Le *Round 1* a été réalisé de mai à novembre 2009 et le *Round 3* de juillet 2011 à avril 2012. L'effectif des ménages enregistrés tant au *Round 1* qu'au *Round 3* est de 14 680. La zone lotie renferme 6 271 ménages (42,7 % du total analysé) contre 8 409 ménages pour la zone non lotie. En raison de la très forte homogénéité des caractéristiques physiques des habitations dans chaque

zone et de leur faible variabilité dans le temps, nous n'allons considérer que les biens d'équipement possédés par les ménages pour construire le proxy du niveau de vie. Ainsi, les variables que nous avons retenues sont (1) le nombre de postes de téléviseurs ; (2) le nombre de téléphones fixes ; (3) le nombre de téléphones mobiles ; (4) le nombre de lecteurs vidéo ; (5) le nombre de réfrigérateurs ; (6) le nombre de bicyclettes ; (7) le nombre de motos et (8) le nombre de voitures en zone lotie mais les variables 2, 4 et 8 ne sont pas prises en compte en zone non lotie du fait de leur faible pertinence dans cette zone. Déterminé dans chaque zone afin de tenir compte des disparités qui existent entre elles, le proxy du niveau de vie des ménages est dérivé des variables primaires ci-dessus en utilisant une analyse en composantes principales dont la première composante est considérée comme le proxy. Ensuite, la méthode des « Nuées dynamiques » est utilisée pour définir les classes de niveau de vie. Cette méthode présente l'avantage de constituer des groupes (sans contrainte d'effectifs) en comparant les scores des ménages de telle sorte que, suivant le nombre de catégories que l'on souhaite avoir, les groupes obtenus sont le plus homogènes possibles. Nous avons ainsi constitué trois classes de niveau de vie (*bas, moyen et élevé*) sur la base de la distribution du proxy. Il convient de souligner ici que les niveaux de vie sont par définition relatifs à chaque zone. Par exemple, le niveau de vie « bas » en zone non lotie désigne les ménages les plus précaires de cette zone uniquement. Pour déterminer l'évolution du niveau de vie des ménages, nous avons fait la différence (que nous appellerons « point ») entre la classe de niveau de vie à laquelle appartient le ménage en *Round 3* et celle à laquelle il appartient en *Round 1*. Par exemple, les ménages qui ont vu leur niveau de vie chuter d'un niveau auront « - 1 point ». Enfin, nous avons établi des liens entre l'évolution des niveaux de vie et des variables traduisant des changements dans les caractéristiques du chef de ménage à travers des analyses factorielles des correspondances (AFC). Les variables caractéristiques du chef de ménage (CM) sont notamment son sexe, son statut marital (marié et non marié), son niveau d'instruction (scolarisé et jamais scolarisé) et son statut par rapport à l'exercice d'une activité économique (actif et non actif).

## **1.2. Changements des caractéristiques du chef de ménage (CM)**

Entre les *Rounds 1* et *3*, on note très peu de changements concernant le sexe du chef de ménage et son statut marital mais des évolutions considérables s'agissant de son instruction et de son activité (tableau 1). L'essentiel des changements de sexe du chef de ménage est de type « un CM homme vers un CM femme ». En outre, on note un taux relativement élevé de ménages à la tête desquels on trouve toujours des femmes. Pour ce qui est du statut marital, les changements sont rares et les deux sens se compensent presque au sein de chaque zone. Le changement de statut par rapport à l'instruction fait apparaître un plus faible remplacement des CM qui n'ont jamais été scolarisés par ceux qui l'ont été en zone non lotie qu'en zone lotie ; alors que l'ampleur du changement inverse est identique dans les deux zones. C'est sensiblement la même dynamique qui est observée concernant l'activité du CM, sauf que, en zone non lotie, les ménages qui ont toujours eu à leur tête une personne n'exerçant aucune activité sont relativement peu nombreux.

TABLEAU 1 : DISTRIBUTION DES CHANGEMENTS DANS LES CARACTÉRISTIQUES DU CM ENTRE R1 ET R3

	Sexe du CM				Statut marital				
	Zone non lotie		Zone lotie		Zone non lotie		Zone lotie		
	N	%	N	%	N	%	N	%	
H-H	7 055	85,9	5 090	82,8	M-M	6 329	77,2	4 678	76,3
H-F	175	2,1	167	2,7	M-NM	15	0,2	21	0,3
F-H	14	0,2	13	0,2	NM-M	9	0,1	25	0,4
F-F	973	11,8	879	14,3	NM-NM	1 844	22,5	1 407	23
Total	8 217	100	6 149	100	Total	8 197	100	6 131	100

Manquants : ZnL = 192 ; ZL = 122

1<sup>er</sup> code = Sexe en R1 ; 2<sup>ème</sup> = Sexe en R3

Manquants : ZnL = 252 ; ZL=140

1<sup>er</sup> code = Statut marital en R1 ;

2<sup>ème</sup> = Statut marital en R3

	Scolarité du CM				Activité du CM				
	Zone non lotie		Zone lotie		Zone non lotie		Zone lotie		
	N	%	N	%	N	%	N	%	
JS-JS	4 467	53,1	2 515	40,1	A-A	5124	75	3173	68,7
JS-S	918	10,9	952	15,2	A-NA	520	7,6	442	9,6
S-JS	656	7,8	490	7,8	NA-A	807	11,8	475	10,3
S-S	2 368	28,2	2 314	36,9	NA-NA	382	5,6	524	11,4
Total	8 409	100	6 271	100	Total	6833	100	4614	100

1<sup>er</sup> code = Scolarité en R1 ;

2<sup>ème</sup> = Scolarité CM en R3

Manquants : ZnL = 1576 ; ZL=1657

1<sup>er</sup> code = Activité en R1 ;

2<sup>ème</sup> = Activité en R3

Source : Enquêtes de l'OPO

### 1.3. Distribution des ménages par niveau de vie, par zone et par round

Entre les deux *rounds*, quelle que soit la zone, la proportion des ménages de niveau de vie « élevé » est restée sensiblement constante et ne concerne au plus qu'un ménage sur dix (tableau 2). L'essentiel des changements sont partagés entre les ménages ayant les conditions de vie les plus défavorables et les ménages de niveau de vie « moyen ». En d'autres termes, globalement, on a assisté à une amélioration d'un point du niveau de vie des ménages les plus précaires entre le R1 et le R3, peu importe la zone. En outre, si, dans une comparaison absolue inter-zones, *a priori*, les ménages en zone non lotie sont plus « pauvres » que ceux de la zone lotie, à l'inverse, la zone lotie renferme plus d'inégalités que la zone non lotie.

TABLEAU 2 : DISTRIBUTION DES MÉNAGES PAR NIVEAU DE VIE, PAR ZONE ET PAR ROUND

Niveau de vie	Zone non lotie				Zone lotie			
	R1		R3		R1		R3	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Bas	4 803	57,1	4 115	48,9	3 931	62,7	3 591	57,3
Moyen	2 780	33,1	3 528	42,0	1 787	28,5	2 145	34,2
Elevé	826	9,8	766	9,1	553	8,8	535	8,5
Total	8 409	100	8 409	100	6 271	100	6 271	100

NB : la comparaison des proportions de ménages par niveau de vie entre les deux zones n'est pas licite puisque les catégories de niveau de vie ne sont pas définies sur les mêmes critères dans les deux zones.

Source : Enquêtes de l'OPO

En termes de profils des classes de niveau de vie, en zone non lotie, les ménages de niveau de vie « bas » sont ceux qui n'ont ni poste de téléviseur, ni réfrigérateur, ni moto mais seulement un téléphone mobile ou une bicyclette. Par rapport aux ménages « pauvres », les ménages de classe moyenne s'illustrent essentiellement par la possession d'un plus grand nombre de vélos et de motos ; alors que, les ménages ayant le niveau de vie le plus élevé se différencient des deux autres catégories de ménages par une possession généralisée de poste de téléviseur et par le fait d'être la seule catégorie où on rencontre des réfrigérateurs. En zone lotie, les ménages de niveau de vie « bas » n'ont pratiquement aucun bien, à l'exception d'un téléphone mobile et d'une bicyclette. La classe moyenne est essentiellement constituée des ménages ayant au moins un téléphone mobile et les autres biens, à l'exception majeure de poste de téléviseur et de téléphone fixe. Les ménages de niveau de vie « élevé » ont dans leur grande majorité au moins un poste de téléviseur et sont les seuls à avoir une petite minorité disposant de téléphone fixe. Les deux tiers de cette catégorie de ménages ont au moins un téléphone mobile en R1, mais en R3 ils en disposent presque tous au moins deux. Ces ménages sont également les seuls qui disposent de lecteurs vidéo, de réfrigérateur ou d'une voiture, même si cela reste néanmoins en très faible proportion.

## **2. Les évolutions du niveau de vie liées aux changements de caractéristiques des chefs de ménages**

### **2.1. Évolution globale de niveau de vie des ménages entre R1 et R3**

Le tableau 3 montre que, plus le niveau de vie est élevé, plus les ménages ont des difficultés à le conserver (décroissance des proportions à la diagonale des deux tableaux), et, ce surtout, en zone non lotie. Nous retrouvons là l'impact de la conjoncture économique à travers la hausse du coût de la vie dans la capitale et du manque de création d'emplois adaptés aux populations des deux zones. En plus, s'agissant des ménages en zone non lotie, la difficulté particulièrement importante à conserver leurs conditions de niveau de vie à un niveau élevé résulte probablement plus de l'inadéquation de leur qualification professionnelle au marché de travail formel de la ville que du peu d'opportunités internes que cette zone leur offre. Cela est aussi associé au besoin d'un temps d'adaptation à leur nouveau milieu péri-urbain pour ces ménages.

TABLEAU 3 : VARIATION DES CLASSES DE NIVEAU DE VIE DE R1 SUIVANT LE R3 (%)

		<b>Zone non lotie</b>			<b>Zone lotie</b>		
		<b>R1</b>			<b>R1</b>		
		<b>Bas</b>	<b>Moyen</b>	<b>Élevé</b>	<b>Bas</b>	<b>Moyen</b>	<b>Élevé</b>
<b>R3</b>	Bas	66,1	30,0	12,7	76,7	30,3	6,0
	Moyen	31,1	58,3	50,1	21,5	59,7	42,1
	Élevé	2,8	11,7	37,2	1,8	10,0	51,9
<b>Total (%)</b>		100	100	100	100	100	100
<b>Total (n)</b>		4 803	2 780	826	3 931	1 787	553

*Source* : Enquêtes de l'OPO.

Même si une fraction importante des ménages ont vu leur niveau de vie passer de « bas » à « moyen » (31 % en zone non lotie et 21 % en zone lotie), on observe aussi dans les deux zones une certaine tendance à la paupérisation de la « classe moyenne » (30 %) ; mais la dégradation des conditions de vie touche de manière plus importante encore les ménages de niveau de vie « élevé ».

Parallèlement, alors que c'est en zone non lotie qu'on observe les proportions les plus élevées d'amélioration des conditions de vie ayant conduit au niveau « élevé », c'est aussi dans cette zone qu'un nombre important de ménages ont vu leurs conditions de vie chuter de deux paliers. À l'inverse, il reste difficile d'accéder au niveau « élevé », même pour les ménages ayant au départ un niveau de vie « moyen » dans les deux zones, avec un léger avantage pour les ménages en zone non lotie.

On constate que, même si la chute brutale du niveau de vie des ménages est plus importante en zone non lotie, le phénomène reste rare dans l'ensemble. À l'inverse, plus d'un ménage sur dix présente le risque de voir son niveau de pauvreté augmenter d'un degré. Mais les ménages ayant connu une évolution positive de leur niveau de vie sont plus nombreux que ceux qui l'ont vu décroître, et, ce, particulièrement en zone non lotie.

TABLEAU 4 : VARIATION ABSOLUE DE CLASSES DE NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES ENTRE R1 ET R3

Variation du niveau de vie	Zone non lotie		Zone lotie	
	n	%	n	%
-2	105	1,2	33	0,5
-1	1 249	14,9	775	12,4
0	5 103	60,7	4 369	69,7
1	1 817	21,6	1 025	16,3
2	135	1,6	69	1,1
Total	8 409	100	6 271	100

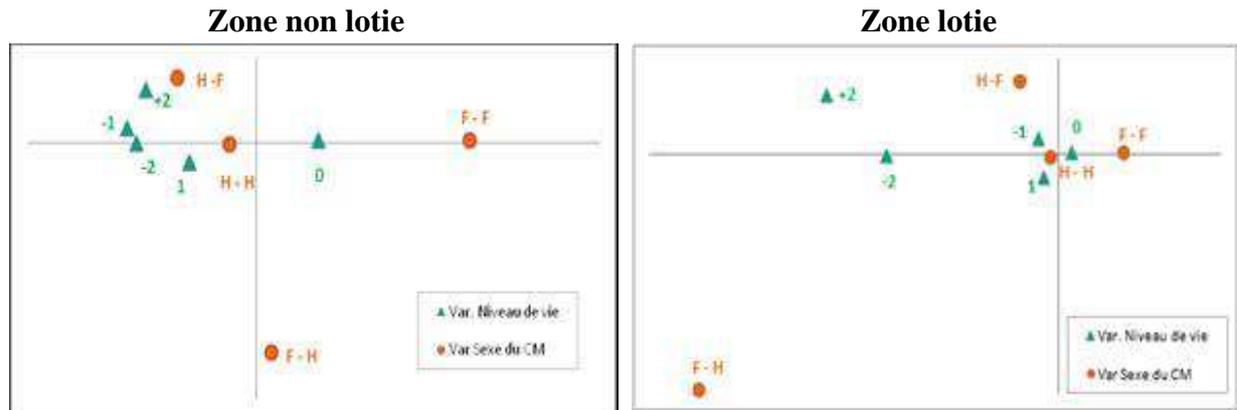
*Source* : Enquêtes de l'OPO.

Le dynamisme affiché en zone non lotie correspond à cette situation où tout est à construire et où l'on assiste au même moment à un mélange de transformations socioéconomiques parfois contradictoires et de même intensité. Certains ménages arrivent à trouver un facteur positif (emploi à Ouagadougou par exemple) et voient leurs conditions de vie s'améliorer assez rapidement. Pendant ce temps, d'autres ménages, probablement les moins nantis au départ ou les plus récemment installés, cherchent encore les moyens de s'en sortir après des investissements considérables réalisés lors de l'installation (Rossier et Ducarroz, 2012). En zone lotie, par contre, les ménages sont dans une situation plus stable et vivent presque sous les mêmes contraintes que celles de tout milieu urbain.

## 2.2. Évolution des niveaux de vie suivant le changement du sexe du CM

En zone non lotie, les variations du niveau de vie suivant le sexe du chef de ménage (figure 1) se sont traduites essentiellement par une plus grande tendance des ménages dont le CM est passé d'un homme à une femme à « gagner » deux points. En zone lotie, par contre, cette catégorie de ménages est plus fortement concernée par le risque de perdre un point de niveau de vie.

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DES NIVEAUX DE VIE SUIVANT LE CHANGEMENT DU SEXE DU CM



1<sup>er</sup> code = sexe du CM en R1 ; 2<sup>ème</sup> code = sexe du CM en R3

H : CM homme ; F : CM femme.

Source : Enquêtes de l'OPO

TABLEAU 5 : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DES CM DES MÉNAGES DIRIGÉS PAR UN HOMME EN R1 PUIS PAR UNE FEMME EN R3 (%)

	Zone non lotie						Zone lotie					
	Marié(e)		Actif(ve)		Scolarisé(e)		Marié(e)		Actif(ve)		Scolarisé(e)	
	Oui	Autre	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Autre	Oui	Non	Oui	Non
R1(CMH)	93,7	6,3	75,2	24,8	34,3	65,7	89,8	10,2	68,6	31,4	44,9	55,1
R3(CMF)	90,6	9,4	60,2	39,8	32,0	68,0	88,4	11,6	57,3	42,7	47,3	52,7

Effectif des ménages : en ZnL : 175 ; en ZL : 167

Source : Enquêtes de l'OPO.

Dans les deux zones, mais surtout en non loti, le statut de « mariées », très majoritaire (tableau 5), des femmes chefs de ménage en R3 laisse penser que leurs époux (chefs de ménage en R1) étaient absents au moment du R3. Il s'agit donc d'un statut conjoncturel qui, d'un point de vue économique, coïncide avec les retombées de l'exode de l'époux ; ce qui se traduit par une amélioration des conditions de vie. Par ailleurs, ces femmes CM, de par leur activité (tableau 6), fournissent des ressources supplémentaires qui peuvent être non négligeables pour le ménage (Rossier et Ducarroz, 2012). Toutefois, en zone lotie, l'effet de ces deux facteurs semble limité voire absent, comme le suggère le risque élevé de baisse de niveau de vie des ménages dirigés par des femmes en R3 alors qu'ils l'étaient par des hommes en R1. Il faut dire que, dans ce milieu, certaines femmes (certes pas très nombreuses), qui sont

plus scolarisées que celles se trouvant en non loti (tableau 6), ne sont pas des chefs de ménage « par défaut ». Au contraire, elles revendiquent ce statut même en présence de leurs époux. En outre, c'est aussi en zone lotie qu'on observe le plus de femmes CM en R3 qui ne sont pas mariées ; ce sont essentiellement des veuves, des femmes vivant seules ou avec seulement leurs (jeunes) enfants mais très peu de divorcées. Or, ces trois situations constituent a priori des facteurs de vulnérabilité. Ainsi, la différence sociologique dans le statut de « femme chef de ménage » suivant les deux milieux explique sans doute la différence constatée entre les deux zones dans le profil du niveau de vie des ménages dirigés par un homme puis par une femme.

En zone non lotie, alors que les ménages continuellement dirigés par des femmes affichent une relative stabilité de leur niveau de vie, ceux à la tête desquels on retrouve toujours des hommes sont partagés entre l'augmentation d'un point de leur niveau de vie et sa stagnation. Cette situation est aussi observée (avec plus d'intensité) en zone lotie mais s'accompagne, chez les ménages qui ont été toujours dirigés par des hommes, d'un profil ambigu (risque de baisse du niveau de vie d'un point aussi important que celui de gain d'un point).

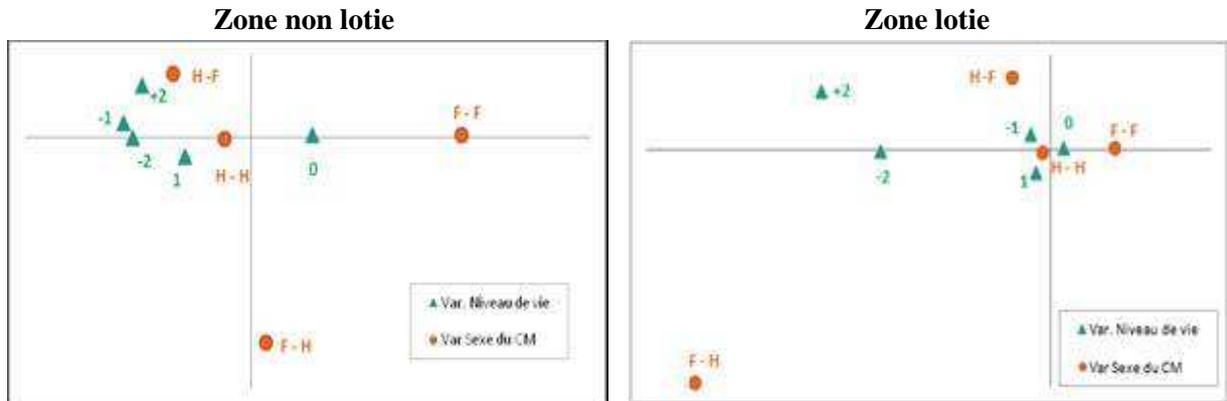
Enfin, quelle que soit la zone, les ménages à la tête desquels se trouvait une femme en R1 remplacée par un homme en R3 ne sont relativement concernés par aucune dynamique de changement de niveau de vie. Ce cas de figure inattendu et très rare (0,2 % des ménages dans les deux zones) est lié à des situations très diverses allant du retour du CM homme qui était absent en R1 au remariage de la femme CM, ou encore au fait qu'un des fils ou tout autre proche masculin de la femme CM joue le rôle de CM.

### **2.3. Évolution des niveaux de vie des ménages suivant le statut marital du CM**

Comme le montre la figure 2, quelle que soit la zone, ce sont les ménages dont les responsables ont toujours été mariés qui connaissent le plus d'instabilité de leur niveau de vie. Ces ménages courent autant le risque de voir leur niveau de vie baisser d'un point que celui d'augmenter mais ces deux scénarios sont relativement plus probables que celui de voir leur niveau de vie stagner. Quant aux ménages dirigés par un CM qui n'est pas en union aussi bien en R1 qu'en R3, leur niveau de vie est resté constant surtout en zone lotie. Les ménages dont le chef s'est marié sont ceux qui ont le plus gardé leur niveau de vie constant en zone non lotie ; alors qu'en zone lotie, ils ne se rattachent à aucun profil. Enfin, dans les deux zones, aucune déduction pertinente ne peut être faite des changements de niveau de vie connus par les ménages à la tête desquels on trouve une personne mariée en R1 et une personne non mariée en R3.

Ainsi, dans les deux zones, le changement de statut matrimonial du chef de ménage apparaît comme peu déterminant, au moins dans le court terme, quant à l'évolution du niveau de vie des ménages ; l'essentiel de la dynamique étant observé au niveau des ménages qui ont toujours été dirigés par une personne mariée. Les résultats seraient probablement différents si on distinguait les situations suivant le sexe du chef de ménage ; mais la contrainte d'effectifs rend inexploitable les résultats associés à cette distinction.

FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES NIVEAUX DE VIE SUIVANT LE CHANGEMENT DU STATUT MARITAL DU CM



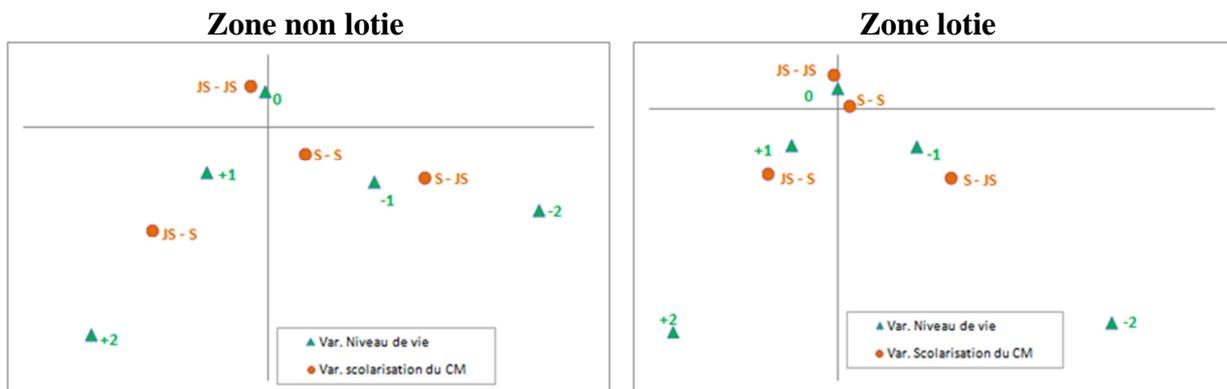
1<sup>er</sup> code = statut marital du CM en R1 ; 2<sup>ème</sup> code = statut marital du CM en R3 : M : CM marié(e) ; NM : CM non marié(e).

Source : Enquêtes de l'OPO.

#### 2.4. Évolution du niveau de vie des ménages suivant le changement dans l'instruction du CM

La figure présente une configuration des ménages assez attendue, compte tenu du lien auquel on peut penser entre l'éducation du chef de ménage et l'évolution du niveau de vie des ménages. En effet, quelle que soit la zone, on constate que ce sont les ménages dirigés par des personnes jamais scolarisées en R1 puis par des CM scolarisés en R3 qui présentent les meilleures chances de voir leur niveau de vie augmenter d'un à deux points en zone non lotie et, de manière encore plus forte, d'un point en zone lotie.

FIGURE 3 : ÉVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES SUIVANT L'INSTRUCTION DU CM



1<sup>er</sup> code = Scolarité du CM en R1 ; 2<sup>ème</sup> = Scolarité du CM en R3

S : CM scolarisé ; JS : CM jamais scolarisé.

Source : Enquêtes de l'OPO.

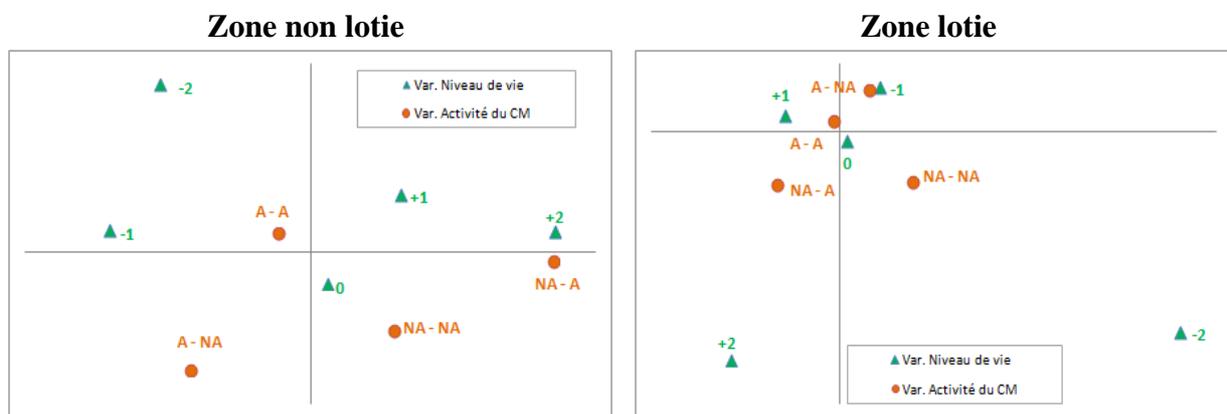
Parallèlement, les ménages dont le responsable « scolarisé » en R1 a été remplacé par un CM « jamais scolarisé » en R3 se trouvent clairement dans une dynamique « négative ». Quant aux ménages qui ont été toujours dirigés par des personnes « jamais scolarisées », ils affichent une forte stabilité de leur niveau de vie ; ce qui correspond à une stabilité dans la

précarité. Enfin, les ménages à la tête desquels on trouve toujours un CM « scolarisé » présentent un profil peu intuitif s'apparentant très fortement aux ménages ayant gardé constant leur niveau de vie en zone lotie ; et, plus surprenant encore, en zone non lotie, le niveau de vie de ces ménages est très variable. L'évolution positive à laquelle on s'attendait n'apparaît pas particulièrement en zone non lotie du fait que l'activité économique y est très largement dominée par l'informel et peu consommatrice de main-d'œuvre qualifiée. Par ailleurs, comme la plupart des ménages dirigés par les CM « scolarisés » avaient dès le R1 un niveau de vie plutôt moyen, il faut un facteur majeur pour voir ce niveau augmenter. Enfin, suivant notre modèle, les ménages qui avaient dès le R1 un niveau de vie « élevé » ne pourront que rester en situation stable ou chuter. Cela explique en partie la forte constance de ces ménages en zone lotie notamment.

## 2.5. Évolution des niveaux de vie suivant le changement dans l'activité du CM

Le fait d'être dirigé par une personne déclarant devenir « active » est associé à l'amélioration des conditions de vie des ménages dans les deux zones, et cela est plus frappant en zone non lotie (figure ). Ainsi, en zone lotie, le passage d'un CM sans occupation à un CM occupé se traduit au pire par une stagnation du niveau de vie du ménage ; alors que, en zone non lotie, cela entraîne une amélioration radicale de niveau de vie des ménages. À l'inverse, on remarque que c'est en zone lotie que le passage d'un CM occupé en R1 à un CM se déclarant sans activité en R3 se révèle le plus appauvrissant pour le ménage. En zone non lotie, cela ne s'accompagne d'aucun changement de niveau de vie repérable.

FIGURE 4 : ÉVOLUTION DES NIVEAUX DE VIE SUIVANT LE CHANGEMENT DANS L'ACTIVITÉ DU CM



1<sup>er</sup> code = Activité du CM en R1 ; 2<sup>ème</sup> = Activité du CM en R3

A : CM actif ; NA : CM non actif.

Source : Enquêtes de l'OPO.

Enfin, il faut remarquer que, en zone lotie, aucune catégorie de ménages ne s'apparente aux changements extrêmes des conditions de vie. Cela signifie que, dans cette zone, l'activité du CM n'est pas très discriminante dans l'évolution des conditions de vie des ménages, comme l'indique par ailleurs la tendance à la stagnation des ménages dirigés par des personnes ayant toujours exercé une activité économique. De même, en zone non lotie, bien

que proches de la situation de stagnation, les ménages dont les responsables ont toujours été actifs sont les seuls à se trouver dans le quart de plan défini par les variations négatives du niveau de vie ; cependant, il faut noter que, en se déclarant « actifs », en l'absence de précision du revenu, les chefs de ménage ne donnent qu'une information très limitée sur leurs capacités à mobiliser des ressources.

## **Conclusion**

Dans cet article, nous avons analysé les changements de niveau de vie des ménages dans deux zones aux types d'urbanisation différents situées en périphérie de Ouagadougou. Le niveau de vie de ces ménages a été estimé de manière relative à travers un indicateur composite obtenu à partir des biens possédés par les ménages ; puis ont été distinguées les catégories de ménages qui ont connu des variations positives, négatives ou neutres de leur niveau de vie.

Nos résultats montrent d'une part que, même si une grande partie des ménages a conservé un niveau de vie constant, une amélioration s'est dans l'ensemble produite à travers le renforcement de la classe moyenne ; ils montrent d'autre part que cette amélioration est plus fréquente en zone non lotie. Cependant, une part importante des ménages connaît la pauvreté de manière relativement chronique. Et, même parmi les ménages les plus « nantis », une bonne partie est exposée au risque de voir son niveau de vie baisser. Par ailleurs, nonobstant leur forte propension relative à voir leur niveau de vie s'améliorer, ce sont les ménages résidant en zone lotie qui affichent aussi la plus grande vulnérabilité. L'ensemble de ces variations s'explique en grande partie par la conjoncture macroéconomique du pays, caractérisée par une volatilité de la croissance d'une année à l'autre, à laquelle s'ajoute l'absence de véritables filets sociaux permettant de réduire les dégradations des conditions de vie et les inégalités.

En ce qui concerne les liens entre la variation du niveau de vie des ménages et les changements de caractéristiques de leur chef, on a constaté que ce niveau de vie n'est sensible qu'à une seule transmission de la responsabilité du ménage, celle d'un homme à une femme, avec un impact opposé suivant les deux zones. Cette différence peut être associée à la complexe réalité sociale qui se cache derrière le statut de « femme chef de ménage ». Quant au statut matrimonial du chef de ménage, son effet est très varié et ne permet pas de dégager une conclusion pertinente. En outre, l'instruction et l'activité du chef de ménage ressortent comme positivement liées à l'amélioration du niveau de vie, même si, dans certains cas, leur impact semble réduit en raison du contexte économique qui, dominé par l'informel, ne favorise pas particulièrement les diplômés ou encore rend la notion d'exercice d'une activité toute relative.

D'une manière générale, les variations non observées entre les deux *rounds* des caractéristiques des personnes responsables, comme par exemple une succession de phases d'activité et de chômage, peuvent expliquer les résultats inattendus que nous avons observés pour les transformations socioéconomiques connues par les ménages.

Ces résultats suggèrent que les actions publiques de lutte contre la pauvreté menées dans les deux zones ne doivent pas exclure les ménages qui sont dirigés par des actifs ni ceux dirigés par des hommes. Tous ces ménages présentent en effet un risque fort de sombrer dans la pauvreté. Il convient de regarder en profondeur les diverses réalités qui se cachent derrière le profil de chef de ménage, suivant le milieu où va s'exercer l'action publique de réduction de la pauvreté.

*This work was supported by the Wellcome Trust (grant number WT081993MA)*

### Références bibliographiques

- AMIS PH., 2002, *Thinking About Chronic Urban Poverty*, Working Paper, n° 12, CPRC, 20 p.
- BÉRÉ B., 2011, *Croissance et réduction de la pauvreté au Burkina Faso*, Document de travail n° 001/2011/CS-INSD, Ouagadougou, 35 p.
- CENTRE D'ANALYSE DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (CAPES), 2011, *Croissance et pauvreté au Burkina Faso : une approche en équilibre général calculable - Rapport provisoire*, Capes, Ouagadougou, Burkina Faso, 54 p.
- FOFACK H., MONGA C., TULUY H., 2001, *Household Welfare and Poverty Dynamics in Burkina Faso: Empirical Evidence from Household Surveys*, Policy Research Working Paper, WPS2590, Banque mondiale, 32 p.
- FUSCO A., 2009, « Les mesures monétaires et directes de la pauvreté sont-elles substituables ? Investigations sur base de la courbe du ROC », *Recherches économiques de Louvain*, vol. 75, n° 3, p. 369-396.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), 2009a, *Mesure et cartographie de la pauvreté*, Recensement général de la population et de l'habitation de 2006, INSD, Ouagadougou, 95 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), 2009b, *La croissance urbaine au Burkina Faso. Analyse des résultats définitifs du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006*, INSD, Ouagadougou, 199 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), 2006, *État et structure de la population. Analyse des résultats définitifs du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006*, INSD, Ouagadougou, 199 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), 2007, *Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2007*, INSD, Ouagadougou, 182 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), 2005, *Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005*, INSD, Ouagadougou, 199 p.

- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), 2003, *Analyse descriptive des résultats de l'Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages*, INSD, Ouagadougou, 270 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), 2000, *Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso en 1998*, INSD, Ouagadougou, 155 p.
- KABORÉ S.T., 2004, « Qualité de la croissance économique et pauvreté dans les pays en développement : mesure et application au Burkina Faso », *Revue d'économie du développement*, vol. 18, 2/2004, p. 37-63.
- KOBIANÉ J.-F., SOURA A. et OUILI I., 2007, *Mesure et suivi longitudinal de la pauvreté en milieu urbain africain. L'expérience de l'Observatoire de population de Ouagadougou*, Chaire Quetelet, 26 p.
- KOBIANÉ J.-F., 2004, « Habitat et biens d'équipement comme indicateurs de niveau de vie des ménages. Bilan méthodologique et application à l'analyse de la relation pauvreté/scolarisation », *Étude de la population africaine*, vol. 19, suppl. A, p. 265-282.
- LACHAUD J.-P., 2000, *Pauvreté et inégalité en Afrique. Contribution à l'analyse spatiale*, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Série de recherche-CED : 4, Institut de recherche pour le développement, 309 p.
- RAVALLION M., 1996, *Comparaisons de la pauvreté. Concepts et méthodes*, Etude sur la mesure des niveaux de vie, Document de travail, n° 122, Banque mondiale, 162 p.
- ROSSIER C., SOURA A., BAYA B. *et al.*, 2012, "Profile: The Ouagadougou Health and Demographic Surveillance System", *International Journal of Epidemiology*, vol. 41, n° 3, p. 658-666.
- ROSSIER C. et DUCARROZ L., 2012, *La pauvreté dans les quartiers de l'OPO : une approche qualitative*, ISSP, Université de Ouagadougou, Rapport de recherche, 77 p.
- ROSSIER C., SOURA A., LANKOANDÉ B. et MILOGO R., 2011a, *Observatoire de population de Ouagadougou. Données collectées au Round 0, Round 1 et au Round 2. Rapport descriptif*, ISSP, Ouagadougou, 71 p.
- ROSSIER C., SOURA A., LANKOANDÉ B. et MILOGO R., 2011b, *Les quartiers d'habitation informels sont-ils des villages urbains ? Le cas de la périphérie de Ouagadougou*, 6<sup>ème</sup> Conférence africaine sur la population de l'Union pour l'étude de la population africaine, Ouagadougou, Burkina Faso, 5-9 décembre 2011, 15 p.
- ROSSIER C., SOURA A. *et al.*, 2011, *Pauvreté et santé à la périphérie de Ouagadougou*, 6<sup>ème</sup> Conférence africaine sur la population de l'Union pour l'étude de la population africaine, Ouagadougou, Burkina Faso, 5-9 décembre 2011, 25 p.
- SALA-I-MARTIN X., PINKOVSKIY M., 2010, *African Poverty is Falling... Much Faster than You Think!*, Working paper series, n° 15775, Cambridge (Mass.), National Bureau of Economic Research, 38 p.